

ÉTHIOPIE

ENJEU

Le Gouvernement éthiopien a fait des progrès sur le plan du développement économique et social. Il a pris des mesures pour combattre la corruption et améliorer la condition de la femme. Cependant, il ne faut pas perdre de vue le peu de tolérance pour le pluralisme politique et la dissidence, les cas d'arrestation arbitraire, et la longueur des délais avant la mise en accusation des détenus.

CONTEXTE

En 1997, les réformes en faveur du développement économique et social ont continué, mais plus lentement qu'au cours des années antérieures. Les effets d'« El Niño » ont nui à la croissance économique et, par conséquent, à la mise en œuvre des programmes sociaux. Le Gouvernement a toutefois engagé des réformes pour améliorer la condition de la femme. Le Bureau de la condition féminine mène une campagne qui vise à améliorer la condition des femmes, et appuie activement les efforts visant à réviser les lois qui ont des effets négatifs pour les femmes. Dans la région d'Amhara, près du quart des bénéficiaires d'un programme de redistribution des terres étaient des mères de famille monoparentale, phénomène sans précédent dans cette société patriarcale.

Les dirigeants et les représentants du Gouvernement reconnaissent l'existence de problèmes de respect des droits de la personne. Ils ont réitéré leur intention d'améliorer la situation, attribuable en partie au traditionalisme des dirigeants régionaux, des fonctionnaires et des couches privilégiées de la population, qui résistent aux réformes. Il faut surtout s'inquiéter des abus de pouvoir aux niveaux régional et local (détention arbitraire, disparitions, entrave aux libertés individuelles, etc.).

En mars, 250 étudiants de l'Université d'Addis-Abeba ont été arrêtés au moment où ils tentaient de manifester pacifiquement contre la redistribution des terres, qu'au jugent injuste. En effet, la superficie des terres accordées à des fermiers et à d'autres personnes, prétendument « pauvres », ayant des liens avec le Front populaire démocratique révolutionnaire des peuples éthiopiens, serait trois fois supérieure à celle dévolue à deux autres catégories de bénéficiaires. Ces derniers sont qualifiés de « vestiges de la féodalité », s'ils possédaient des terres sous l'Empereur Haïlé Sélassié, ou de « bureaucrates et d'enfants de bureaucrates », s'ils avaient des liens avec le régime Derg. Le 8 mai, Teklu Maru, vice-président de l'Association des enseignants éthiopiens et membres du conseil d'administration du Comité éthiopien des droits de la personne, a été tué par les autorités civiles, « en tentant d'échapper à son arrestation ». Des témoins mettent en doute la version officielle des faits. Toujours en mai, les autorités de la région 14 (Addis-Abeba) ont harcelé des commerçants et des gens d'affaires qui manifestaient contre l'augmentation des loyers : comme mesures punitives arbitraire, elles ont mis leurs boutiques sous scellés et ont confisqué leurs marchandises ainsi que leur permis d'exploitation.

8

9

10

11